

# AVOCATS BSL

- Christian Boudreau • Étienne Bélanger
- Julie Lechasseur • Philippe Thibault • Chantal Gagnon
- Maïté Blanchette Vézina • Gabrielle Rouleau • Guylleume Amiot • Céline Nadeau

RIMOUSKI, le 12 janvier 2016

PAR COURRIEL  
fgagnon@blg.com

« SOUS TOUTES RÉSERVES »

ME FRANÇOIS D. GAGNON  
BORDEN LADNER GERVAIS, S.E.N.C.R.L., S.R.L.  
1000 rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 5H4

OBJET : IN THE MATTER OF THE PLAN OF COMPROMISE OR ARRANGEMENT OF : BLOOM LAKE  
GENERAL PARTNER LIMITED ET AL (CCAA)  
CONSTRUCTION L.F.G. INC.  
N/D : 52-018/CG

Cher confrère,

La présente fait suite au dépôt de l'*Avis d'objection* relativement au dossier mentionné en objet.

À cet égard, bien que notre cliente, pour des raisons financières, n'a déposé aucun *Avis d'objection*, nous vous informons que la créancière, Construction L.F.G. inc., soutient et supporte toutes et chacune des prétentions de votre cliente relativement aux *Avis d'objection* qui seront présentés devant le tribunal.

Nous permettons également à votre cliente de déposer la présente correspondance devant le tribunal, s'il y a lieu.

Nous vous prions de recevoir, cher confrère, nos salutations distinguées.

AVOCATS BSL INC.

PAR :

  
CHANTAL GAGNON

CG/kp



# AVOCATS BSL

- Reine-Marie Roy, Ad.E • Christian Boudreau • Étienne Bélanger
- Julie Lechasseur • Philippe Thibault • Gabrielle Dion • Chantal Gagnon
- Maïté Blanchette Vézina • Gabrielle Rouleau • Guillaume Amiot • Céline Nadeau

RIMOUSKI, le 12 janvier 2016

PAR COURRIEL  
fgagnon@blg.com

« SOUS TOUTES RÉSERVES »

ME FRANÇOIS D. GAGNON  
BORDEN LADNER GERVAIS, S.E.N.C.R.L., S.R.L.  
1000 rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 5H4

OBJET : IN THE MATTER OF THE PLAN OF COMPROMISE OR ARRANGEMENT OF : BLOOM LAKE  
GENERAL PARTNER LIMITED ET AL (CCAA)  
GÉRALD LEBLOND LTÉE.  
N/D : 153-79-2/CG

Cher confrère,

La présente fait suite au dépôt de l'*Avis d'objection* relativement au dossier mentionné en objet.

À cet égard, bien que notre cliente, pour des raisons financières, n'a déposé aucun *Avis d'objection*, nous vous informons que la créancière, Gérald Leblond Ltée, soutient et supporte toutes et chacune des prétentions de votre cliente relativement aux *Avis d'objection* qui seront présentés devant le tribunal.

Nous permettons également à votre cliente de déposer la présente correspondance devant le tribunal, s'il y a lieu.

Nous vous prions de recevoir, cher confrère, nos salutations distinguées.

AVOCATS BSL INC.

PAR :   
CHANTAL GAGNON

CG/kp